

Image not found or type unknown



Hébergement provisoire octroyé par le locataire: quel droits?

Par **cosmopoliting**, le **25/11/2008** à **10:44**

Bonjour,
Un locataire a-t-il le droit d'héberger des personnes qu'il connaît, pendant son absence, pour une durée de 3 jours à 3 semaines?
Si les personnes hébergées ont leur lieu de résidence à l'étranger, quelle assurance peut être souscrite pour couvrir les risques d'accident?
Merci de votre aide!